

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Le 22 avril 2014 à 20 h

Présents : BOFFELLI Christian, DECARD Frédéric, FOULQUIER Luc, LAVERGNE Vincent, MANDIER Corinne, MAGNIER Ludovic, PACAUD Patrick, SAUTY Vincent, TURQUET Cécile, VIALLE Michel, VINCENT Céline

#### **I - Vote des budgets :**

Présentation par le Maire des grands principes fondant les budgets municipaux en fonctionnement et en investissement.

Discussion à propos des subventions aux associations, propositions par la première adjointe

Association Communale de Chasse Agréée : 100 €

Aide à Domicile en Milieu Rural : 450 €

Association d'Education Populaire : 150 €

Club de l'amitié : 160 €

Amicale des pompiers de St Marcellin : 80 €

Comité des fêtes : 750 € si le feu d'artifice est tiré

Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de Chatte : 60 €

Lycée Bellevue : 30 €

Sous des écoles : 1 000 €

Le Plantau : 70 €

Association patriotique : 100 €

Divers : 600 €

**Total des subventions : 3 550 €**

Demande de subvention du Souvenir Français de St . Marcellin : non pas pour l'instant.

#### **Budget général**

Le Maire et la première Adjointe présentent les différents chapitres et répondent aux questions des conseillers.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 373 405 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à 220 506,72 €

Le budget est adopté à l'unanimité

#### **Budget de l'eau**

Il est limité en 2014 aux 3 premiers mois de l'année pour l'eau proprement dite.

Il s'équilibre à 118 751,33 € en fonctionnement et en investissement à 401 944,99 € En investissement nous trouvons essentiellement la création du réseau d'assainissement.

Le budget est adopté à l'unanimité

Après discussion et sur proposition de Christian BOFFELLI, l'excédent cumulé constaté sera partiellement mobilisé pour participer à une remise à niveau du système de défense incendie de la commune.

#### **Livraison à soi même : maison Buisson.**

Il s'agit d'un budget séparé comprenant uniquement la rénovation de la maison Buisson, sa mise en place s'est faite pour optimiser la récupération de la TVA.

Le permis est accordé, les dossiers de consultation doivent arriver en mairie. La négociation des prêts est à faire ainsi que le choix des entreprises.

Budget voté en fonctionnement à 5 698 € en équilibre et en investissement à 529 814,36.

Le budget est adopté à l'unanimité

### **Vote des taux d'imposition**

Ils restent inchangés pour cette année.

Mise en place de la commission Consultative des impôts directs (CCID) : Il faut refaire une nouvelle commission. Faire des propositions à Corinne MANDIER qui centralise.

### **II - Question diverse :**

Céline VINCENT soumet le problème de l'eau qui arrive des maisons situées au-dessus de sa chévrerie et qui pose des problèmes sanitaires. Le Maire se rendra sur place et le SPANC sera consulté pour avoir des conseils.

Erratum : la commission vie scolaire ne comprend que 4 membres, Ludovic MAGNIER n'en fait pas partie, contrairement à ce qui était indiqué dans le compte rendu de la réunion du 15 avril:

### **Commission vie scolaire et culturelle**

Présidente Cécile TURQUET. Membres : LAVERGNE Vincent, PACAUD Patrick, VINCENT Céline

La séance est levée à 23 h.